

Proposition de zonage

Incarville



Rapport – Mars 2023

1. Contexte général

1.1. Contexte administratif

- Population¹ : **1 399 habitants**
- Nombre logements² : 608 logements dont 97 % de résidences principales, soit 581 logements
- Densité moyenne³ : 2,41 habitants par logement
- Commune adhérente à Communauté d'Agglomération Seine Eure

Cf figure 1.

1.2. Urbanisation

Le PLUi prévoit :

Secteur	Surface (en hectares)
<i>Uh : Hameau densifiable</i>	
<i>AU : Zone à urbaniser dominante habitat</i>	5.7
<i>Auir : Zone à urbaniser projet de liaison A28/A13</i>	
<i>Auz : Zone à urbaniser dominante activités économiques</i>	
<i>Auzir : Zone à urbaniser dominante activités économiques projet de liaison A28/A13</i>	
<i>2AU : Zone à urbaniser à long terme</i>	

Sur une base de 10 nouveaux logements/hectares, 57 nouvelles habitations pourraient être créées à moyens termes.

Cf figure 2.

^{1 et 2} : INSEE – données 2015

³ En tenant compte du nombre de résidences principales

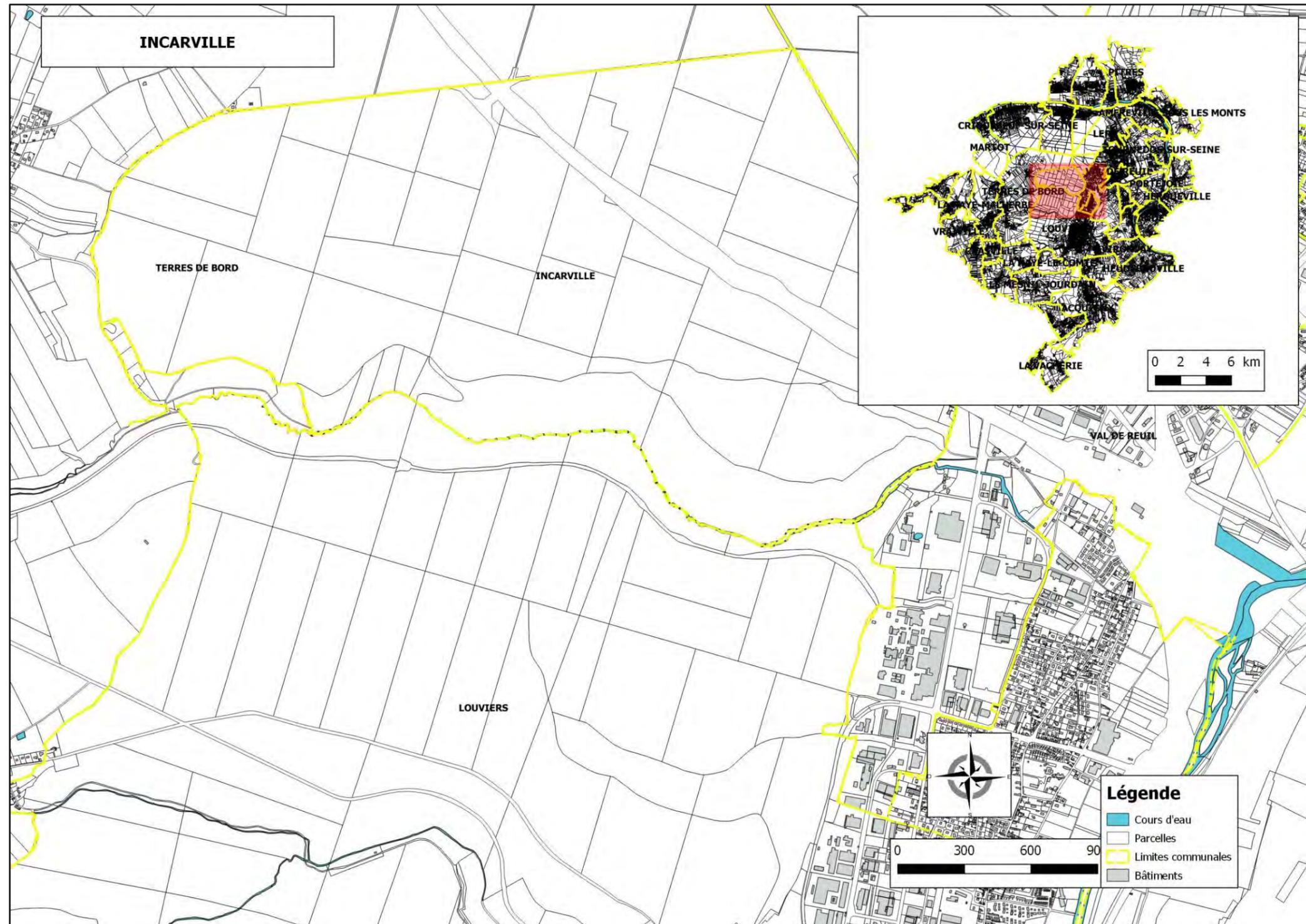


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire (Réalisé par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

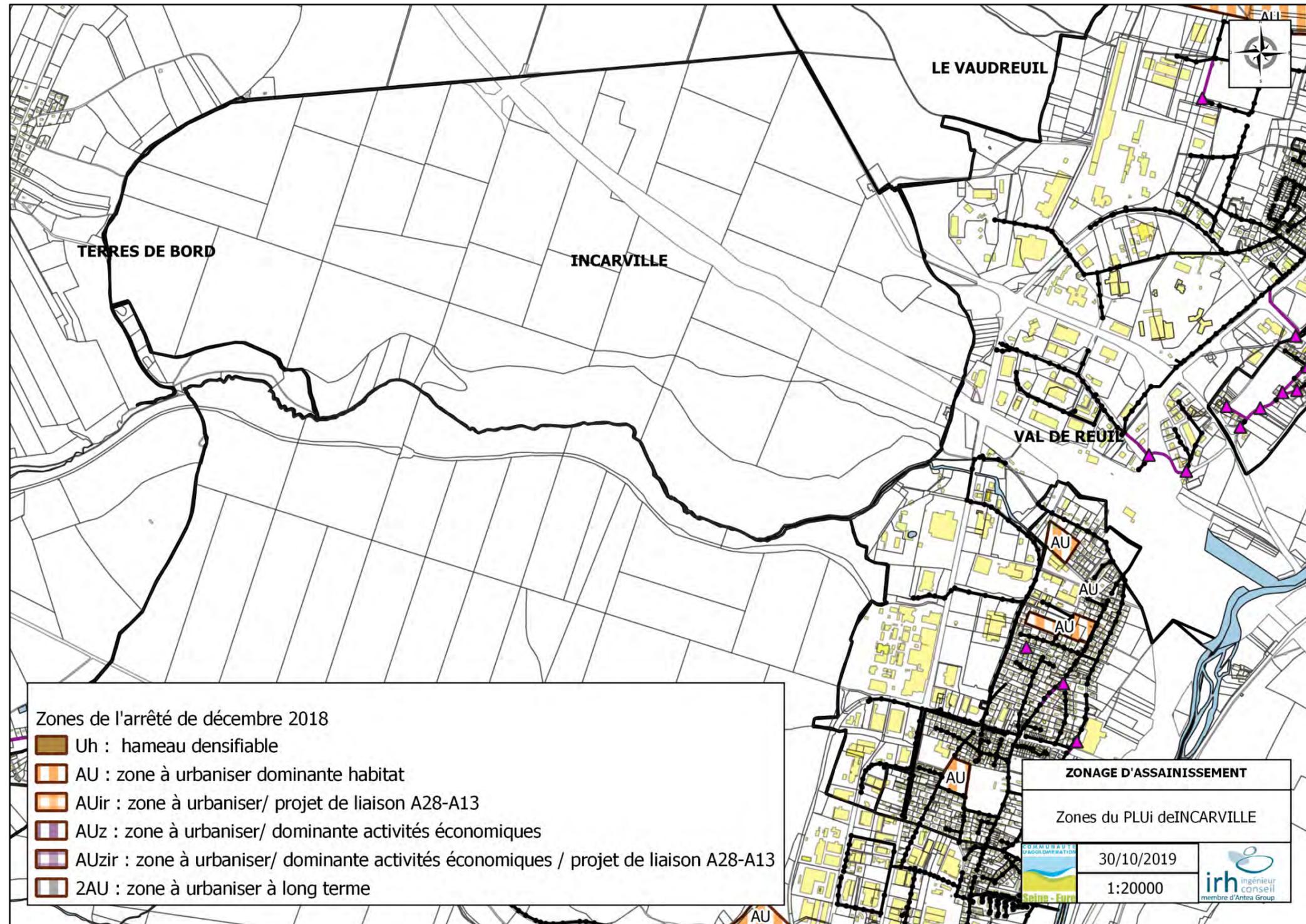


Figure 2: Cartographie des futures zones d'urbanisation (Réalisée par IRH à partir des données du PLUi transmises par la CASE)

1.3. Contexte artisanal-industriel

La commune compte des petits commerces et artisanats ainsi qu'un centre commercial et qu'une partie du parc d'activité de la Fringale.

1.4. Bâtiments publics

La commune est équipée d'écoles, de différents bâtiments publics et d'une salle communale assainis en collectif.

1.5. Conclusion sur le contexte général

Les flux semblent essentiellement de nature domestique sur la commune.

2. Contexte environnemental

2.1. Cours d'eau

Sans objet.

2.2. Zones naturelles

La commune est concernée par :

- La ZNIEFF de type 2 « la forêt de Bord, la forêt de Louviers, le bois de St-Didier »,
- La ZNIEFF de type 1 « Les longues raies »,
- La ZNIEFF de type 1 « les Valoines »

Cf figure 3.

2.3. Inondations

Sans objet.

2.4. Remontée de nappe

Excepté certaines petites zones en bordure de territoire, la commune n'est sujette à aucun débordement de nappe ni d'inondation de cave.

Cf figure 4.

2.5. Cavités souterraines

La commune compte 1 ouvrage civil sur son territoire.

Cf figure 5.

2.6. Captage AEP

Aucun captage n'est présent sur la commune.

2.7. Autres zones protégées

La commune est concernée par :

- Des périmètres de précaution appliqués autour des axes de ruissellement de la pluie.

Cf figure 6.

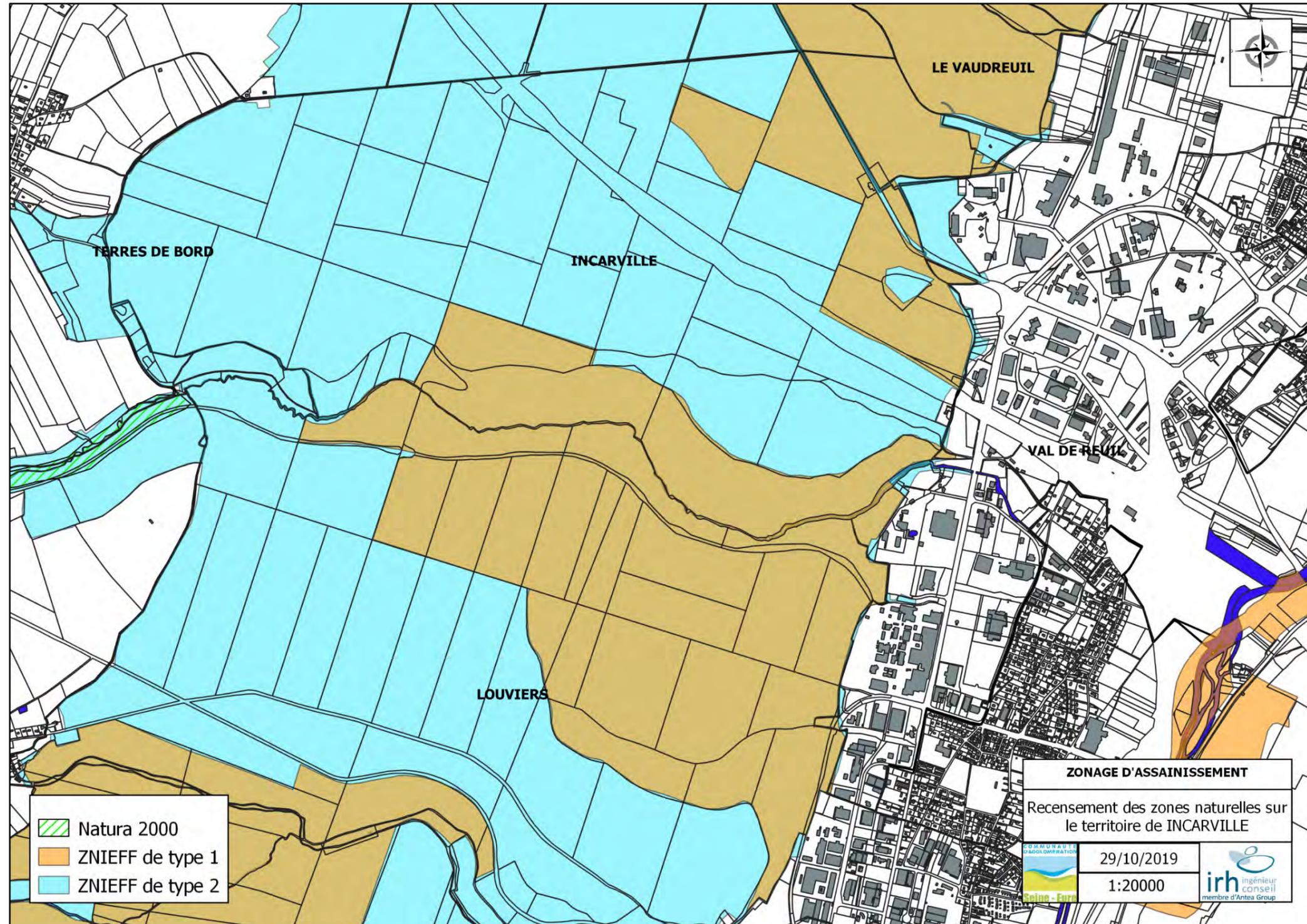


Figure 3 : Cartographie des zones naturelles de la commune (Réalisée par IRH à partir des données INPN)

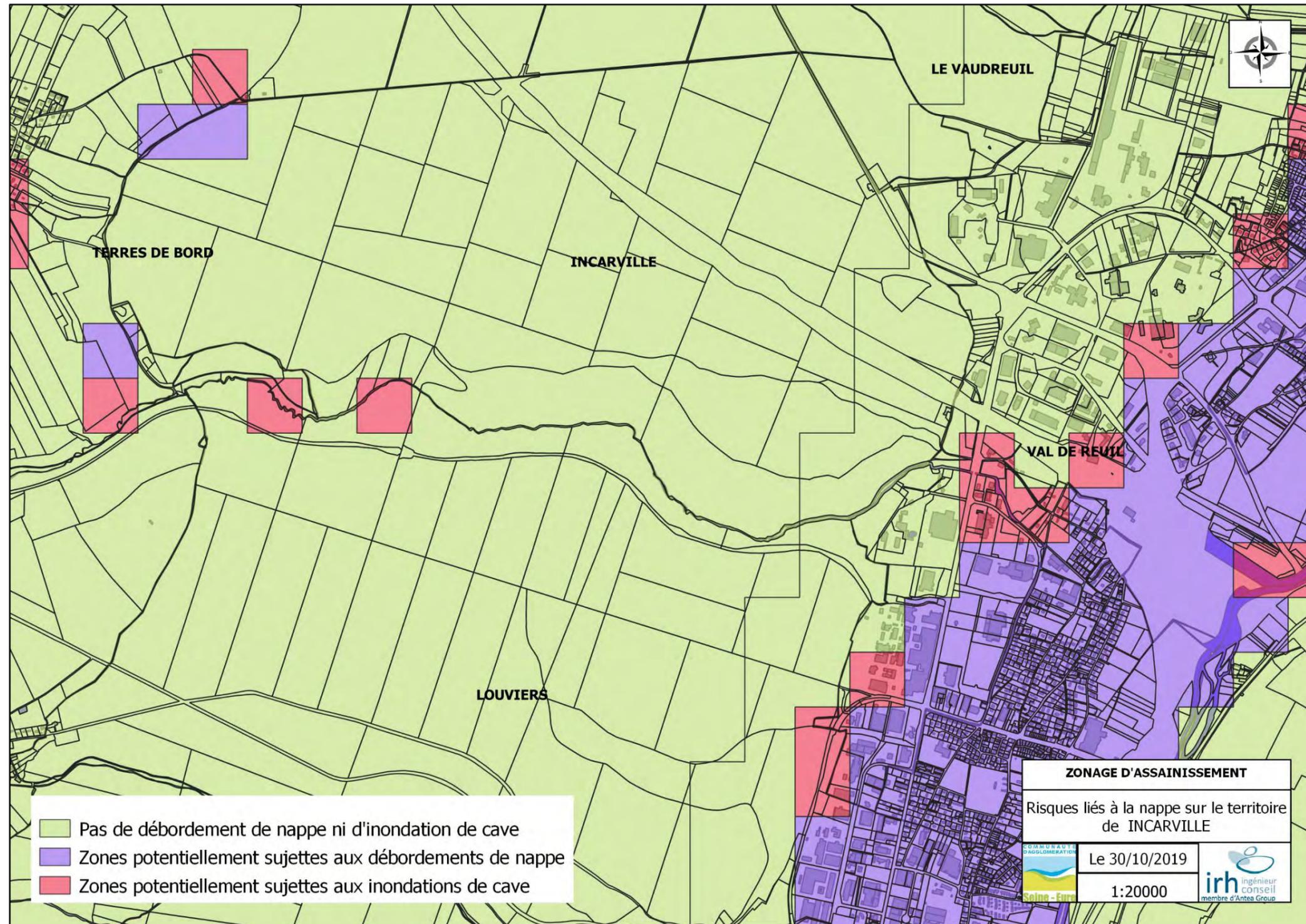


Figure 4 : Cartographie des zones à risque de remontée de nappe (Réalisée par IRH à partir des données transmises par la CASE)

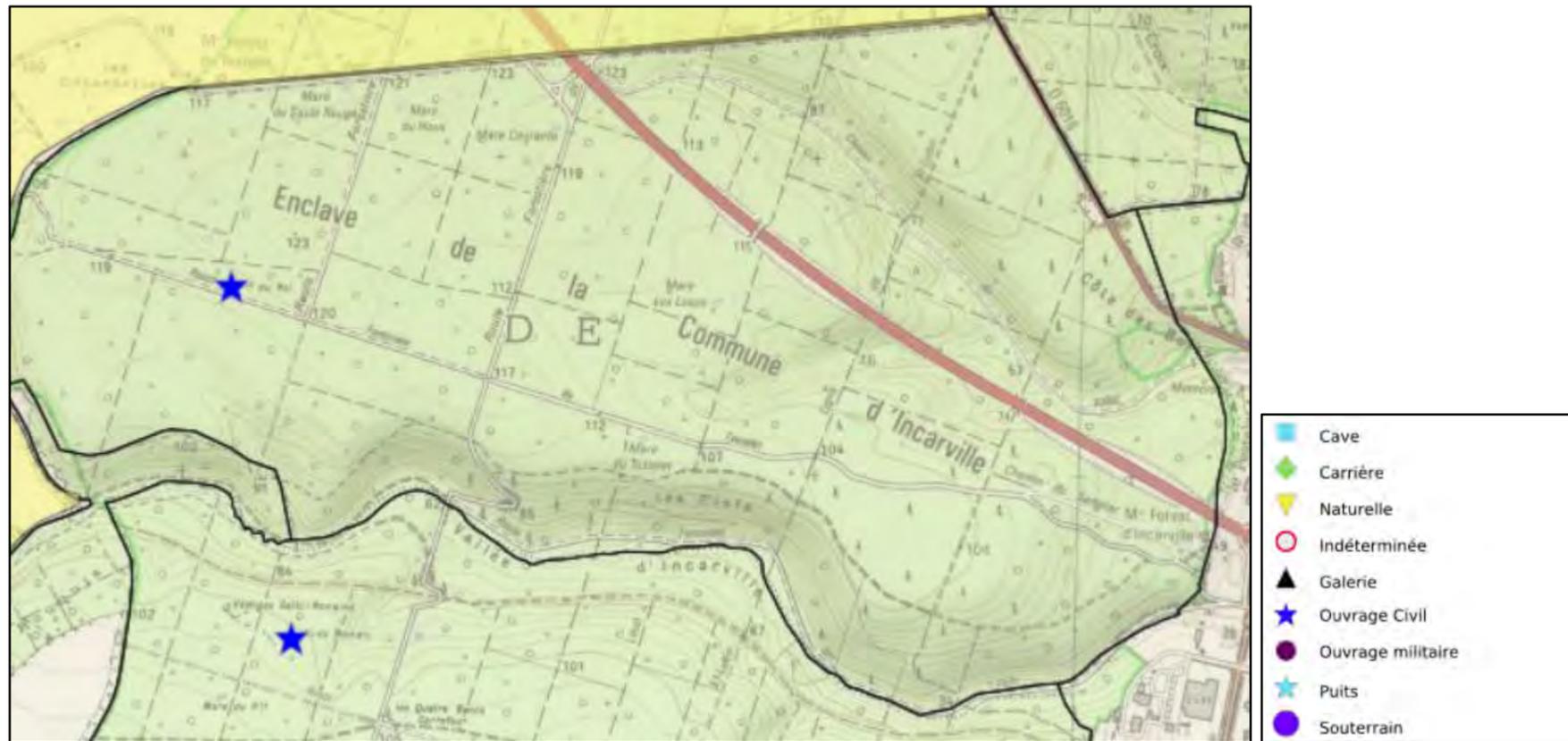


Figure 5 : Cavités de la commune (D'après géorisques.fr)

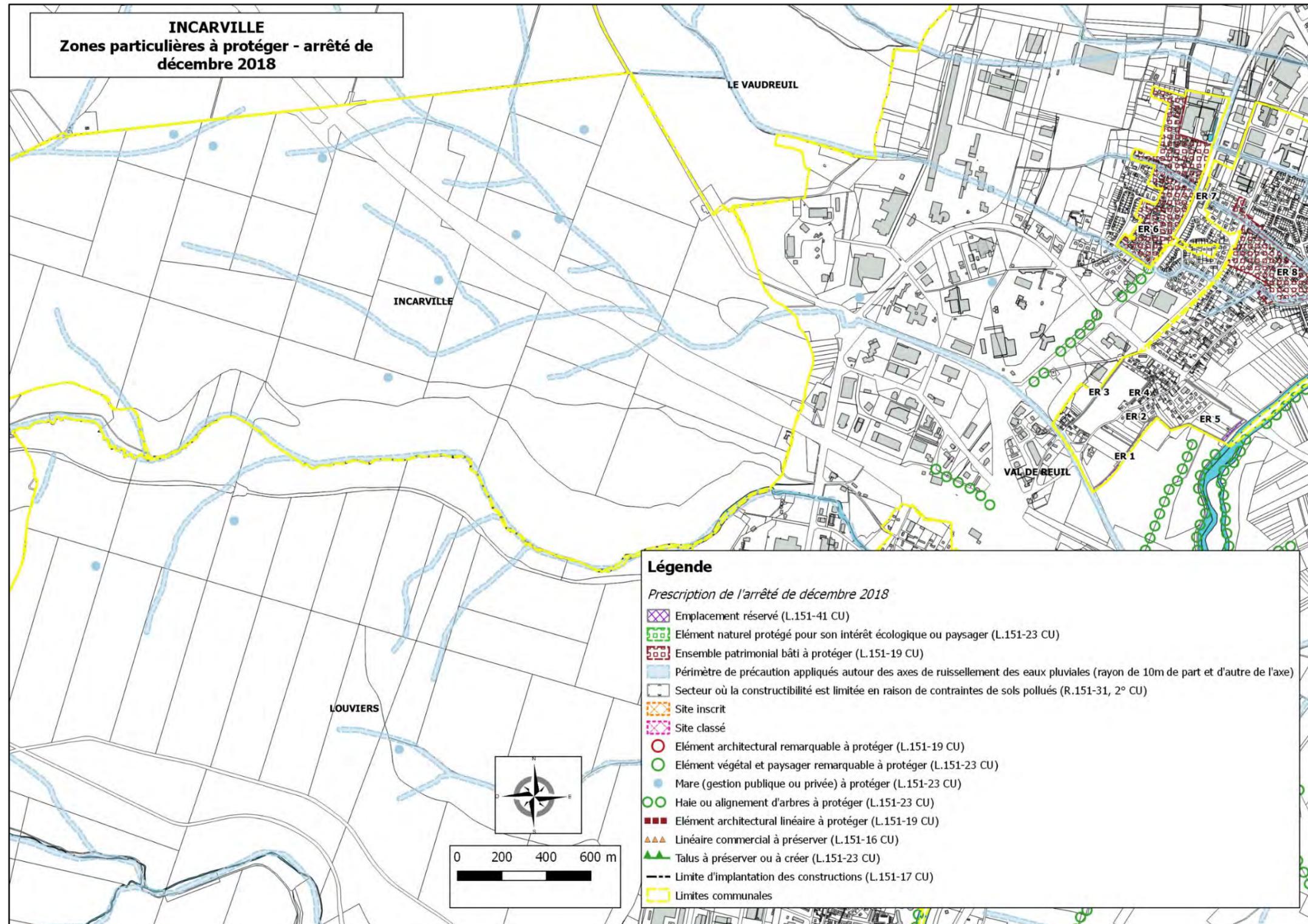


Figure 6 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

3. Assainissement existant

3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en décembre 2006 délibéré le 13 juillet 2007. L'ensemble de la zone urbanisée de la commune est assaini en collectif.

Cf figure 8.

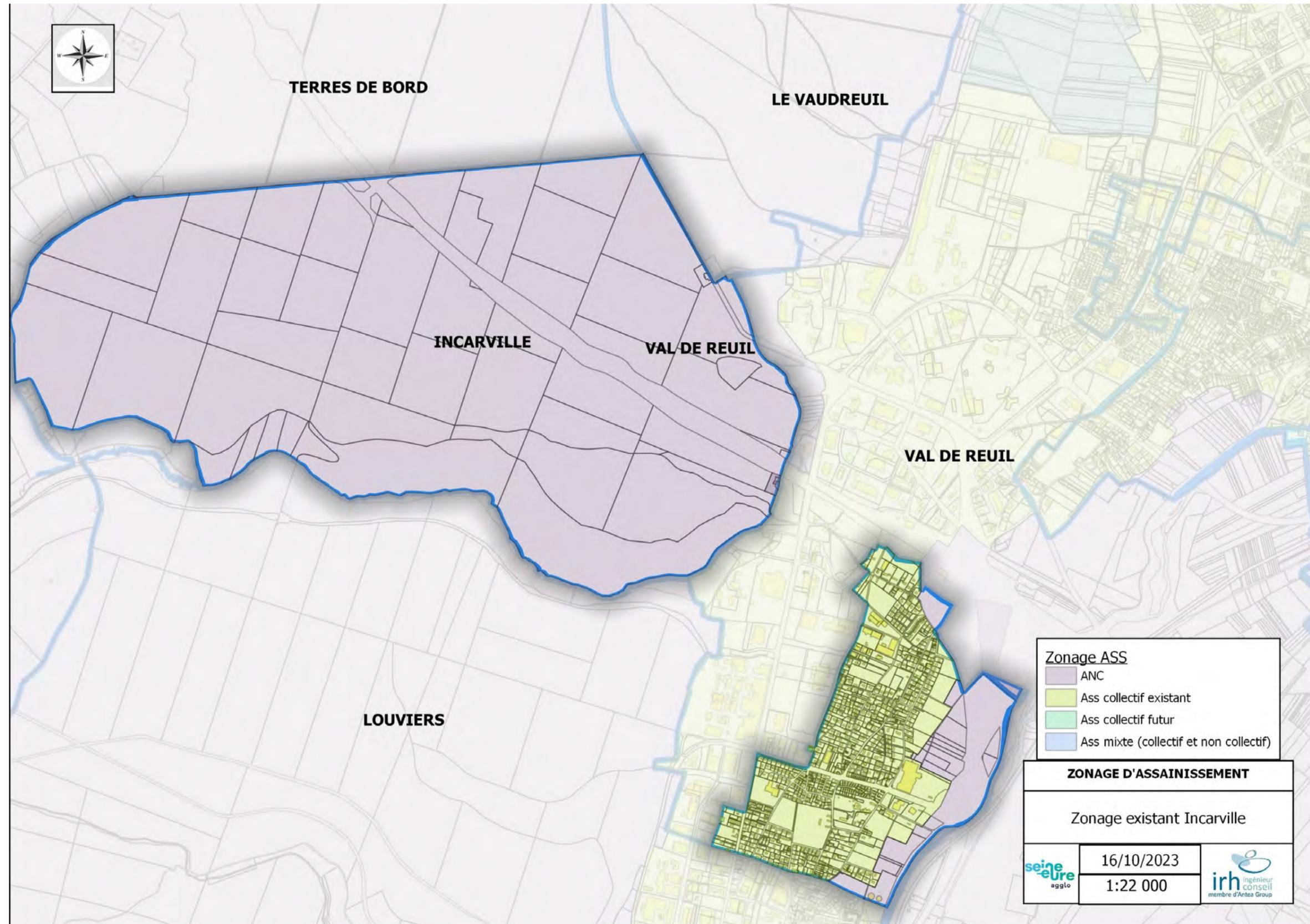


Figure 7 : Cartographie du Zonage existant de la commune (Réalisée par IRH d'après les données transmises par l'exploitant)

3.2. Assainissement Collectif

3.2.1. Réseau

D'après les données SIG et les données SATESE 2017 :

Tableau 1 : Description du réseau de la commune

Linéaire gravitaire (ml)	57823
Linéaire de refoulement (ml)	9242
Nombre de poste de refoulement	14
Nombre de raccordés	4 134

3.2.2. Station

Les effluents sont traités à la STEP de Louviers. D'après les données SATESE 2017 :

Tableau 2 : Description du système de traitement de la commune

Capacité nominale (EH)	34 000
Charge entrante 2020 (EH)	23 888
Soit charge disponible (EH)	0
Débit de référence (m ³ /j)	10 439
Volume moyen annuel en entrée (m ³ /j) ⁴	3 927

⁴ Moyenne des moyennes mensuelles

3.3. Assainissement non collectif

Un seul logement est assaini en non collectif d'après le programme de l'étude.

3.4. Type de sols

Un type de sol a été distingué sur le territoire :

Tableau 3 : Types de sols de la commune

Types de sol	Description	Filière	Contraintes
C	Sols peu profonds mêlés à une argile limoneuse	Lit filtrant drainé verticaux avec exutoire en surface	Exutoire en surface

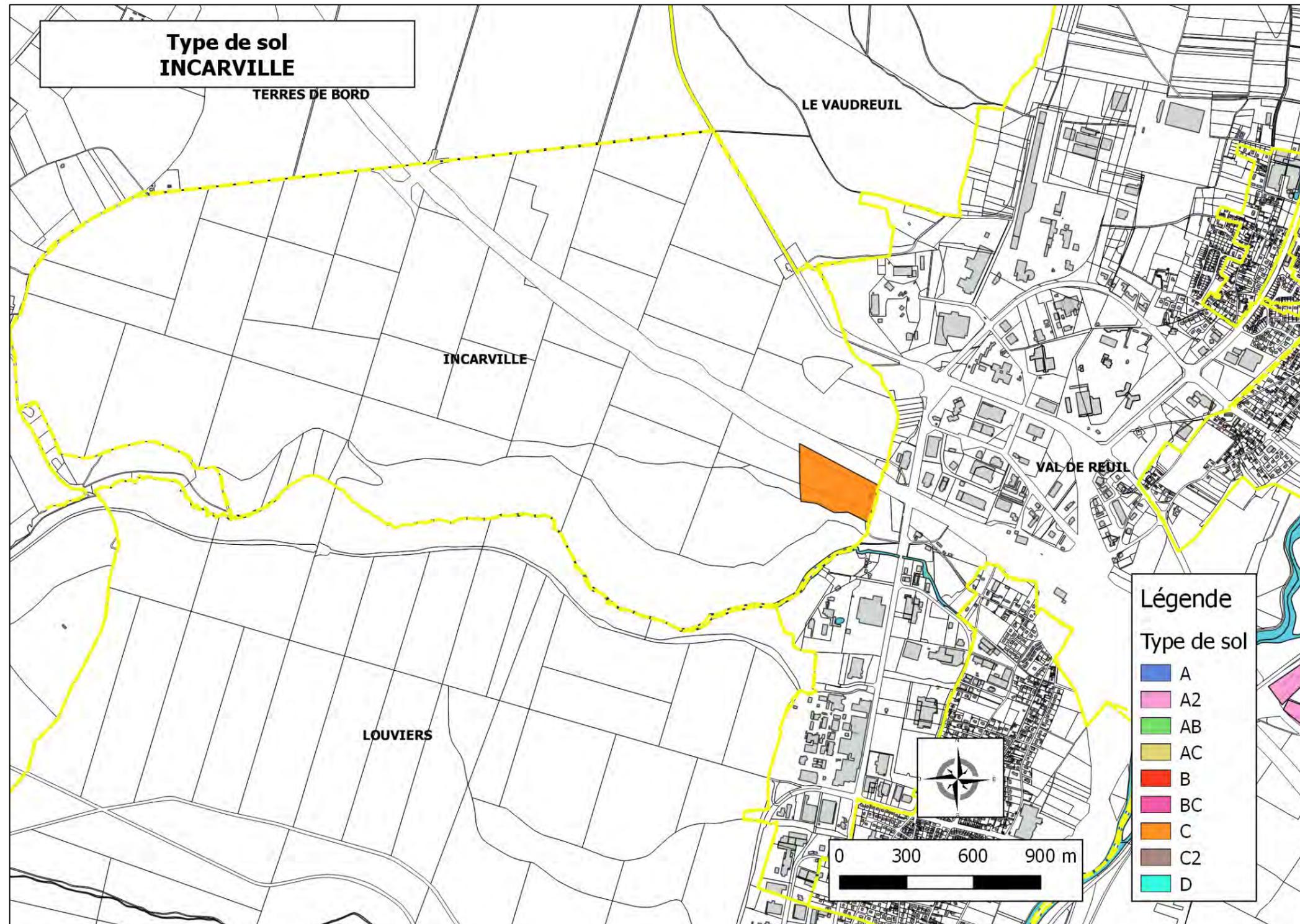


Figure 8 : Carte des sols de la commune (Réalisé par IRH à partir des données issues du dernier zonage transmises par la CASE)

4. Conclusion

Étant donné l'isolement des habitations assainies en non collectif, leur raccordement au réseau n'a pas lieu d'être étudié.

La collectivité a décidé de maintenir le Zonage existant

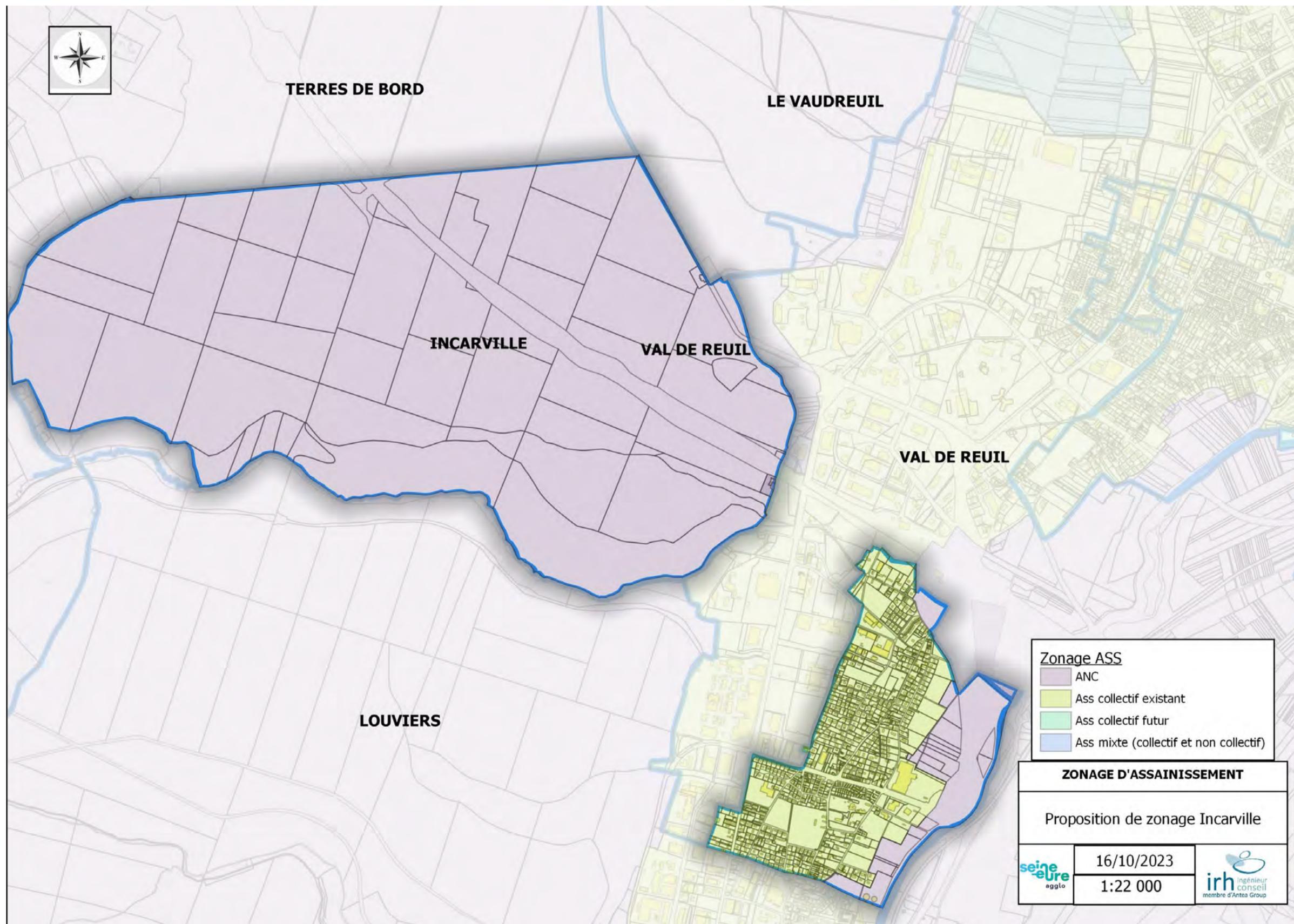


Figure 9 : Zonage final (réalisé par IRH après la validation du MOA)